



Vente maison mis en examen

Par PEDRO

Bonjour, Je demande un conseils de Pro, car cela ne sera pas évident d'avoir une réponse , je suis mis en examen donc innocent, je veux mettre ma maison en vente, mais je viens de lire sur l'acte qu'une personne mise en examen n'aurais pas le droit de vente, je me demande vraiment pourquoi, je n'ai aucune charge contre moi , quelqu'un peux m'eclairer SVP Merci